Communiqué AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 18 juillet 2022

FACE AUX DÉSASTRES CLIMATIQUES :

LA SÉCURITÉ CIVILE À LA CROISÉE DES CHEMINS

ALERTE

Plus de 3400 hectares de forêt brûlés et 10 000 personnes évacuées à la Teste -de-Buch. 7200 hectares partis en fumée et 4100 personnes évacuées à Landiras. Depuis le 12 juillet dernier, la Gironde est dévastée par les flammes.
Jamais le département n'a connu d'incendie aussi dévastateurs… Et ce n'est que le début …

Après le Gard en début d'été, la Zone sud est désormais placée en vigilance extrême feu de forêt tandis que la menace touche l'immense majorité du territoire, depuis l'Oise à la Bretagne en passant par la Bourgogne Franche Compté et même la Normandie. Dans le Cotentin, peu habitué aux incendies estivaux, près de 5 hectares de landes dans la Hague (Manche) ont été ravagés, avec un front de flamme qui s'étend, aujourd'hui encore, sur 500 mètres.

Face au manque de moyens, au manque d'effectif, aux sur-sollicitations, aux carences déguisées… les sapeurs-pompiers, qui éprouvent déjà des difficultés à armer les engins et à couvrir leur propres secteurs, s'épuisent, tandis que le changement climatique promet une intensification et un rapprochement des phénomènes météorologiques (feu de forêt, orages de grêle, tempête, vent violent, inondations, épisodes cévenoles…)

LE DÉSASTRE CLIMATIQUE N'EST PLUS HYPOTHÉTIQUE
ET NOTRE SECURITE CIVILE S'ESSOUFFLE

FEDERATION AUTONOME SPP–PATS
285, avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet
04 93 34 81 09
secretariat@faspp-pats.org
www.faspp-pats.org

IL EST URGENT D'AGIR !!!

Face aux nouveaux défis environnementaux, climatiques, sociétaux et technologiques, nos revendications historiques sont plus que jamais légitimes.

Aussi, nous demandons :

- ✓ **Le doublement des effectifs de SPP sur le terrain avec effet immédiat et pérenne.**
- ✓ **La séparation des missions au sien des SIS, (filière TSSU, filière SP)**
- ✓ **Une véritable réforme de la filière, (rapport FS3 de septembre 2021)**
- ✓ **L'organisation du temps de travail (suppression du régime d'équivalence)**
- ✓ **Le financement des SIS,**
- ✓ **Le respect du droit supranational quant à l'activité des SPV (l'arrêt Matzak)**

Les Autonomes

S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...
RÉUSSIR ENSEMBLE !

FEDERATION AUTONOME SPP–PATS

285, avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet | 04 93 34 81 09 | secretariat@faspp-pats.org
www.faspp-pats.org